

# SESSAD·IV

10, allée du Champ Dinard  
86 440 MIGNÉ AUXANCES  
05 49 59 69 86 / [sessad4@pep86.fr](mailto:sessad4@pep86.fr)

**Le SESSAD IV est un service médico-social géré par les PEP 86. Ouvert en 2010, le SESSAD IV accompagne des jeunes âgés de 3 à 20 ans en capacité de suivre une scolarité en milieu ordinaire soit en inclusion individuelle, soit en inclusion collective.**

Le service est situé dans des locaux du **pôle enfance de l'Actiparc, 10, allée du champ Dinard à Migné-Auxances**. L'équipe du SESSAD décline sa mission en complémentarité de celle de l'IEM Indigo, dans le cadre du projet des établissements du site de Biard qui concerne :

**L'Oasis** > Centre d'accueil pour enfants polyhandicapés  
**Terra Nova** > Centre d'accueil pour adultes polyhandicapés  
**Le PCPE** > Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

Le public accompagné par le SESSAD IV est orienté par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et répond aux caractéristiques définies par l'agrément à savoir une déficience motrice (atteintes neuromotrices).

La déficience motrice peut être de manière majoritaire d'ordre neurologique mais elle peut parfois être accidentelle, génétique voire inconnue.

## LES MISSIONS

- **Le soutien** à l'inclusion scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie comportant l'ensemble des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs adaptés ;
- **L'accompagnement** de la famille et de l'entourage habituel de l'enfant ou de l'adolescent ;
- **La coordination médicale, les soins, l'adaptation** de l'appareillage ;
- **L'éducation motrice** ou les rééducations fonctionnelles nécessaires ;
- **Le développement** des relations sociales de l'enfant quand cela est nécessaire par un accompagnement global.

## L'INCLUSION

L'inclusion est un effort démocratique pour que tous les citoyens, en situation de handicap ou non, puissent participer pleinement à la société, selon un principe d'égalité de droit.  
**Au SESSAD IV, nous favorisons l'inclusion sociale et scolaire.**



## L'association gestionnaire : Les PEP 86

**Reconnu d'utilité publique**, le mouvement des PEP inscrit son engagement depuis plus de 100 ans sur tous les fronts de la solidarité en direction des publics les plus démunis autour des valeurs de solidarité, égalité, citoyenneté et laïcité.

L'association des PEP86 place l'accompagnement de la personne au cœur de ses actions.

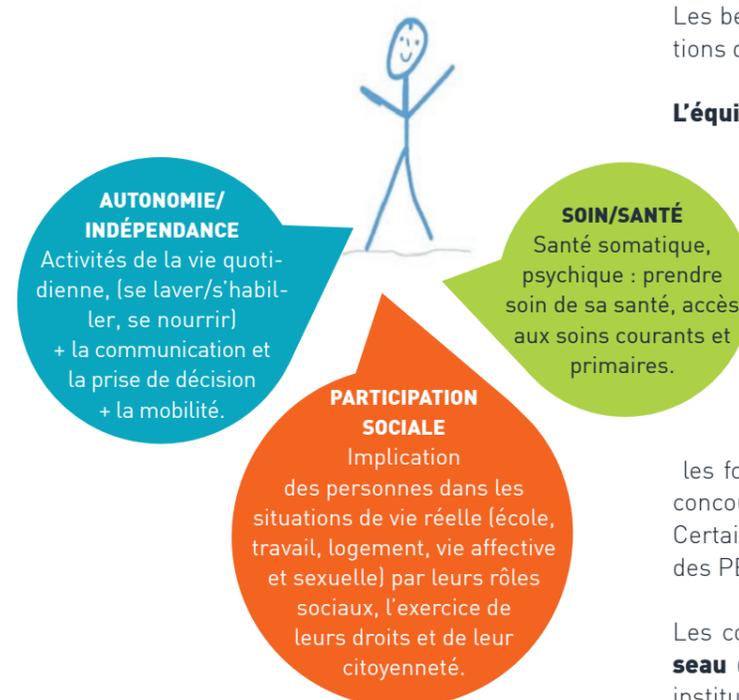
### Les orientations du projet associatif 2021/2025 :

- **Affirmer une culture de l'innovation** favorisant l'émergence d'une société inclusive
- **Renforcer l'organisation** en plateformes de services garantissant des réponses et des prestations centrées sur les attentes et besoins des personnes et de leurs familles
- **Développer les coopérations** internes et externes sur tous les territoires
- **Garantir la pérennité de l'association** par la négociation, la mutualisation et le pilotage
- **Renforcer la communication** et rendre attractive la vie associative

## LES LIEUX D'INTERVENTION

Le SESSAD IV est ouvert en moyenne 192 jours et intervient dans tous les lieux dans lesquels le jeune exerce ses activités (scolaires et non scolaires).

## LES PRESTATIONS



### Les transports vers les libéraux

Les transports des enfants vers les lieux de séance en libéral (sous réserve de prescription médicale établie par le médecin du SESSAD) seront effectués prioritairement par les familles et remboursés par le service sur la base de la tarification en vigueur au sein de l'association des PEP86. En cas d'impossibilité le recours à une compagnie de taxi est mobilisé par le SESSAD IV.

### Philosophie du travail avec les familles

Inscrite dans la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la participation de la personne accueillie et de sa famille ou de ses représentants légaux se doit d'être recherchée dans l'élaboration de son accompagnement.

La charte des droits et libertés de la personne accueillie le stipule explicitement dans son article 4 (principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne). La charte des droits et libertés de la personne accueillie le stipule explicitement dans son article 4 (principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne).

## LES PROFESSIONNELS

Les besoins des jeunes accueillis impliquent des qualifications diversifiées.

### L'équipe pluri-professionnelle accompagne :

- Les activités éducatives et la participation sociale : les Monitrices Educatrices
- Les soins paramédicaux : Kinésithérapeute Ergothérapeutes, Infirmière
- Les besoins médicaux : médecin
- Le soutien psychologique et social : psychologue, assistante sociale

La fonction administrative (agent administratif) et les fonctions d'encadrement (cheffe de service, direction) concourent à la réalisation de la mission. Certaines fonctions sont gérées par le siège de l'association des PEP 86 : comptabilité et ressources humaines.

Les compétences de l'équipe sont complétées par un **réseau de partenaires** qui vient enrichir les compétences institutionnelles (éducation nationale, praticiens libéraux, ESMS...) et qui permet d'accompagner les jeunes dans le cadre d'une inclusion sociale et scolaire.

Conformément aux obligations définies dans le cadre de loi n° 2002-02 du 2 janvier 2002 l'établissement procède régulièrement aux travaux de l'évaluation. Des **enquêtes de satisfactions** auprès des familles/représentants légaux sont également menées.

Dans un souci de prévention des risques de maltraitance une cartographie des risques a été élaborée et la réflexion institutionnelle est soutenue par un dispositif de formation et d'analyse des pratiques. L'ensemble des conclusions et suites à donner est organisé et planifié dans le cadre d'un plan d'action.

Direction des établissements du site de Biard :  
**Françoise BAUDIFFIER** : [francoise.baudiffier@pep86.fr](mailto:francoise.baudiffier@pep86.fr)

Direction Adjointe IEM Indigo/SESSAD IV :  
**Ronan MOREAU** : [ronan.moreau@pep86.fr](mailto:ronan.moreau@pep86.fr)

Cheffe de service SESSAD IV :  
**Céline GUILLEMET** : [celine.guillemet@pep86.fr](mailto:celine.guillemet@pep86.fr)